

Catastrophes naturelles : 120 milliards de dollars de pertes en un semestre



© Jens Hertel

Au cours du premier semestre 2023, les pertes économiques mondiales dues aux catastrophes naturelles se sont élevées à 120 milliards de dollars (Md\$) (190 Md€), soit 46 % de plus que la moyenne de la dernière décennie, selon Swiss Re, le deuxième réassureur mondial derrière la société Munich Re. En juillet, cette dernière les estimait à 110 Md\$, dont seulement 43 Md\$ qui étaient assurés, « *ce qui témoigne de l'important déficit d'assurance qui persiste dans de nombreux pays pour de multiples risques naturels* ».

Selon Swiss Re, « *les orages violents représentent jusqu'à 70 % de tous les sinistres assurés liés aux catastrophes naturelles au cours du premier semestre 2023* », avec 34 Md\$ de pertes assurées liées à ceux ayant frappé les États-Unis. En Europe, les inondations du mois de mai dans le nord de l'Italie ont engendré des pertes économiques de 10 Md\$, dont seulement 0,6 Md\$ étaient assurées. « *Les statistiques relatives aux dommages causés par les orages en Amérique du Nord et en Europe ont également tendance à augmenter, même si l'on tient compte de l'augmentation des valeurs attachées au développement économique* », relève de son côté Munich Re. Les conséquences à la fois humanitaires et financières les plus graves restent toutefois celles liées aux tremblements de terre : les pertes économiques préliminaires liées au séisme en Turquie et Syrie en février seraient de 34 Md\$, selon la Banque mondiale. Quant aux récents incendies sur le pourtour méditerranéen, il est encore trop tôt pour estimer les pertes.

Les événements météorologiques violents ayant touché la Nouvelle-Zélande au début de l'année 2023 soulignent aussi « *le risque croissant de périls liés aux conditions météorologiques frappant les grands centres urbains* » rappelle Swiss Re. « *Outre l'impact du changement climatique, l'aménagement du territoire dans les zones côtières et fluviales les plus exposées, et l'expansion urbaine dans les zones sauvages, créent une combinaison difficilement réversible d'expositions de grande valeur dans des environnements à haut risque* », alerte Jérôme Jean Haegeli, économiste en chef du groupe. « *Des mesures de protection doivent être prises pour que les produits d'assurance restent économiques pour ces biens à haut risque. Il est grand temps d'investir dans l'adaptation au climat* ».



Fanny Bénéard, journaliste

Rédactrice spécialisée

Publié le 10/08/2023 – Actu Environnement